

Lot 263 – Côte Saint-Jean, Pointe-Claire

Reconstitution foncière et généalogique de la lignée Vinet-Larente (1723-1807)¹

Ce document retrace l'histoire foncière complète du lot 263, situé sur la côte Saint-Jean à Pointe-Claire, confié à François-Geoffroy Vinet dit Larente en 1723 et transmis au sein de la famille jusqu'à sa sortie de la lignée en 1807. Il s'appuie sur des actes notariés, des recensements et des cartes anciennes pour documenter chaque étape de cette trajectoire foncière.

Document préparé par Harold Larente, à des fins de
documentation généalogique et historique
10 avril 2025

¹ Le lot n° 263 de la côte Saint-Jean a été identifié dans le cadre d'un important projet de reconstitution foncière mené par la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire, sous la direction de Claude Arsenault. Claude a réalisé l'essentiel du travail de reconstitution du terrier, à partir des actes notariés transcrits par Jules Guérard, dont le travail de paléographie couvre plus de 4 300 actes. Yves Blondin s'est joint au projet par la suite pour contribuer à l'analyse foncière des cas recensés — notamment en traitant les cas problématiques — et pour assurer la cohérence cartographique de l'ensemble. J'ai, pour ma part, contribué à structurer tous les actes dans une base de données, facilitant ainsi leur repérage et leur exploitation.

Lot 263 - Côte Saint-Jean, Pointe-Claire

Concession initiale

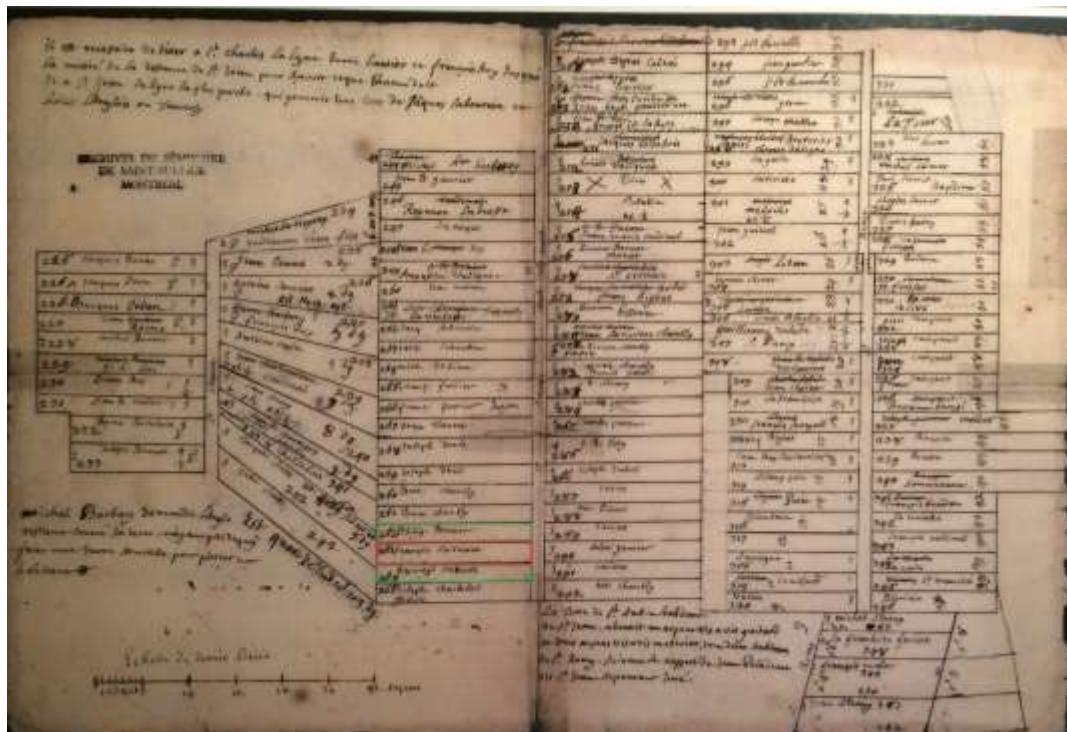
1723-03-22 - De Sulpiciens à François-Geoffroy Vinet dit Larente²

Concession : de Sulpiciens à François-Geoffroy Vinet dit Larente, époux d'Angélique Boisson dit Saint-Onge (Notaire : Rimbault, Pierre [1697-1727])

[Dimension : 3 x par la moitié de la profondeur entre la côte Saint-Jean et de la côte Saint-Charles (selon la convention de mariage du 1 février 1730 - 25 arpents)]

Borné au nord par : Philippe Brunet dit Létang (262)

Borné au sud par : Raymond Labrosse dit Bourguignon (264)



P1E20-15 Plan terrier de l'île de Montréal 17 no 14061

1730-02-01 - François-Geoffroy Vinet dit Larente à la communauté de biens d'entre lui et Angélique Boisson dit Saint-Onge

Dépôt d'une convention de mariage : de François-Geoffroy Vinet dit Larente, fils de François Vinet dit Larente et de M-Angélique André dit Saint-Michel à Angélique

² Les bénéficiaires successifs de cette terre, depuis sa concession en 1703 jusqu'à sa sortie de la lignée familiale en 1807, sont présentés à la page 10, dans l'annexe 1 - Transmission de la concession (lot 263) de François-Geoffroy Vinet-Larente située sur la côte Saint-Jean dans la lignée. Cette reconstitution s'appuie sur les actes notariés et les partages successoraux documentés ci-dessous.

Boisson dit Saint-Onge, fille de Jean-Baptiste Boisson dit Saint-Onge et de Marie-Anne Gros/Legros dit Laviotte (Notaire : Jean-Baptiste Adhémar dit St-Martin, [1714-1754])

[Dimension : 3 x 25]

Remarques : La convention de mariage sous seing privé, est rédigée le 7 janvier 1730 par Jean-Baptiste Breul, curé sépulcien de Pointe-Claire, et déposée par la suite, aux greffes de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, notaire à Montréal. L'acte a été insinué le 18 avril 1730.

La terre est intégrée à la communauté de biens entre lui et sa femme, Angélique Boisson-Saint-Onge

1731 Recensement – François-Geoffroy Vinet dit Larente occupe la terre, époux d'Angélique Boisson-Saint-Onge

Terre occupée en 1731 : François Vinet dit Larente, soit François-Geoffroy Vinet dit Larente, époux d'Angélique Boisson dit Saint-Onge

[Dimension : 3 x 25]

Borné au nord par : Philippe Brunet dit Létang (262)

Borné au sud par : Raymond Labrosse dit Bourguignon (264)

Remarques : Informations tirées dans le recensement de 1731. *La concession comprend : 1 maison, 1 grange, 1 étable et 9 arpents en terres exploitées.*

1735, circa (carte sépulcienne des côtes de la Pointe-Claire) – François-Geoffroy Vinet dit Larente occupe la terre, époux d'Angélique Boisson-Saint-Onge

Terre occupée vers 1735 : François-Geoffroy Vinet dit Larente, époux d'Angélique Boisson dit Saint-Onge [Dimension : non indiqué]

Borné au nord par : Philippe Brunet dit Létang (262)

Borné au sud par : Raymond Labrosse dit Bourguignon (264)

Remarques : Informations tirées : *Univers culturel de Saint-Sulpice, département des archives (cote : PI-6-9-352)*

1753-04-12 Décès d'Angélique Boisson-Saint-Onge, femme de François-Geoffroy Vinet dit Larente

Morcellement

1757-01-24 – Thérèse Vinet dit Larente à Guillaume Vinet dit Larente, tous deux enfants de François-Geoffroy Vinet dit Larente et d'Angélique Boisson

Vente de droits successifs : de Thérèse Vinet dit Larente, épouse de Michel Labrosse dit Lebourguignon, sœur, belle-sœur et beau-frère, héritière d'Angélique Boisson dit Saint-Onge, sa mère défunte à Guillaume Vinet dit Larente, fils mineur de François-Geoffroy Vinet dit Larente et de feue Angélique Boisson dit Saint-Onge, frère et beau-frère (Notaire : Hodiesne, Gervais [1740-1764])

[Dimension : non indiqué : Devrait être 1/3]

Remarques : *On ne parle pas spécifiquement de la concession (263) à la côte Côte Saint-Jean, ouest dans l'acte notarial.*

1759-02-23 – François-Marie Vinet dit Larente à Guillaume Vinet dit Larente, son frère, tous deux enfants de François-Geoffroy Vinet dit Larente et d'Angélique Boisson

Vente de droits successifs (pour 1/3) : de François Vinet dit Larente, époux d'Angélique Prézeau, fils, frère et belle-sœur à Guillaume Vinet dit Larente, fils mineur de François-Geoffroy Vinet dit Larente, veuf d'Angélique Boisson dit Saint-Onge, acceptant pour son fils, frère, beau-frère et beau-père (Notaire : Hodiesne, Gervais [1740-1764])

Dimension : non indiqué : Devrait être 1/3]

Remarques : *On ne parle pas de la concession (263) à Côte Saint-Jean, ouest, mais on souligne que : « ... lesdits heritages consistants en un troisième des biens mobiliers et immobiliers en la succession de laditte défunte leur mere... ».*

Avec l'acquisition des parts de sa sœur Thérèse et de son frère François-Marie, Guillaume devient, avec sa propre part, propriétaire de l'ensemble de la concession initiale reçue par leur père.

1760-01-07- De Guillaume Vinet dit Larente à Marie-Jeanne Jamme dit Carrière

Rédaction d'un contrat de mariage : de Guillaume Vinet dit Larente, fils mineur de François-Geoffroy Vinet dit Larente, veuf d'Angélique Boisson dit Saint-Onge à M-Jeanne Jamme dit Carrière, fille de Thomas Jamme dit Carrière et de M-Angélique Foucher (Louis-Simon Pertuis, , curé sépulcien de la Pointe-Claire)

[Dimension : 3,5 x 25]

Remarques : Les deux documents sont dans le même acte notarié du 7 mars 1760 devant Gervais Hodiesne, notaire.

La concession est désormais partagée au sein de la communauté de biens entre Guillaume et Marie-Jeanne.

1760-03-07 - De Guillaume Vinet dit Larente à M-Jeanne Jamme dite Carrière

Dépôt du contrat de mariage du 1 janvier 1760 contrat de mariage : de Guillaume Vinet dit Larente, fils mineur de François-Geoffroy Vinet dit Larente, veuf d'Angélique Boisson dit Saint-Onge à M-Jeanne Jamme dit Carrière, fille de Thomas Jamme dit Carrière et de M-Angélique Foucher (Notaire : Gervais Hodiesne, [1740-1764])

[Dimension : 3,5 x 25]

1781 Recensement – Guillaume Vinet occupe la terre, époux de Marie-Anne Jamme dite Carrière

Terre occupée en 1781 : Guillaume Vinet, soit Guillaume Vinet dit Larente, époux de M-Jeanne Jamme dit Carrière

[Dimension : 3 x 25]

Borné au nord par : Michel Jamme dit Carrière (262)

Borné au sud par : Vital Trottier (264)

Remarques : *Informations tirées dans le recensement de 1781 qui comprend : 1 maison, 1 grange, 1 étable et 45 arpents de terres en désert, soit défrichées.*

1785-03-14 – De Guillaume Vinet dit Larente à François Vinet dit Larente, son fils

Donation d'une terre : de Guillaume Vinet dit Larente, époux de Marie-Jeanne Jamme dit Carrière, parents à François Vinet dit Larente, fils mineur (Notaire : Louis-Joseph Soupras, [1762-1792])

[Dimension : 3 x 24]

Borné au nord par : Dorothée Dubois dit Brisebois, veuve Michel Jamme dit Carrière et ses héritiers (262)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (264)

Remarque : *Cette donation a été reçue 21 jours avant son mariage*

1786-04-03 Décès de Guillaume Vinet dit Larente, époux de Marie-Anne Jamme dite Carrière

Morcellement

1789-12-15 – De François Vinet dit Larente à Joachim Vinet dit Larente

Partage d'une terre (en deux) : de François Vinet dit Larente, époux d'Élisabeth Daoust, frère, beau-frère et belle-sœur à Joachim Vinet dit Larente, époux de Marie-Josephine Clément dit Larivière, frère, beau-frère et belle-sœur (Notaire : Louis-Joseph Soupras, [1762-1792])

[Dimension : 3 x 24 (la moitié chacun)]

Borné au nord par : Dorothée Dubois dit Brisebois, veuve Michel Jamme dit Carrière et ses héritiers (262)

Borné au sud par : François Vinet dit Larente (263, nord)

Remarques : On apprend cette information dans l'acte notarial du 30 avril 1792 devant le notaire Louis-Joseph Soupras : « ... sont volontairément convenûs de se partager mutuûlement, pour joûir a divis, et separément chacun de leurs moitiées dans la tere comprise au susdit acte de donation, ... ».

Cette transaction marque l'interruption de la transmission de la concession au sein de ma lignée Sosa. À compter de ce moment, c'est la branche collatérale — celle du frère de François, époux D'Élisabeth Daoust — qui poursuit la possession de la terre.

1792-04-30 – François Vinet dit Larente (en son nom sa mère) à Joachim Vinet dit Larente

Division d'une terre : Marie-Jeanne Jamme dit Carrière, veuve de Guillaume Vinet dit Larente, mère et belle-mère à Joachim Vinet dit Larente, époux de Marie-Josephte Clément dit Larivière, fils et belle-fille **au lieu et place de François Vinet dit Larente**, époux d'Élisabeth Daoust son frère et belle-sœur (Notaire : Louis-Joseph Soupras, [1762-1792]) [Dimension : 1,5 x 24 (de 3 x 24)]

Borné au nord par : Joachim Jamme dit Carrière (262)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (263, nord)

1792-04-30 – De M-Jeanne Jamme dit Carrière à elle-même (valider)

Division d'une terre : de M-Jeanne Jamme dit Carrière, veuve de Guillaume Vinet dit Larente, mère et belle-mère à elle-même, M-Jeanne Jamme dit Carrière, veuve de Guillaume Vinet dit Larente, mère (Notaire : Louis-Joseph Soupras, [1762-1792]) [Dimension : 1,5 x 24 (de 3 x 24)]

Borné au nord par : Joachim Vinet dit Larente (263, nord)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (264)

Remarques : On apprend que la veuve M-Anne Jamme dit Carrière demeure responsable de la moitié de cette terre : « *sans préjudice a laditte veuve Vinet de sa moitié dans la ditte terre...* ».

1793-03-02 – De M-Jeanne Jamme dit Carrière à Guillaume Vinet dit Larente

Donation d'une terre : de M-Jeanne Jamme dit Carrière, veuve de Guillaume Vinet dit Larente, mère et belle-mère à Guillaume Vinet dit Larente, veuf de Geneviève-Amable Langlois dit Traversy, époux présentement de Marie-Josephte Labrosse, frère, beau-frère et belle-sœur (Notaire : Louis Thibaudeau, [1793-1822]) [Dimension : 1,5 x 24]

Borné au nord par : Joachim Vinet dit Larente (263, nord)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (264)

Remembrement de la concession

1796-10-16 – De Joachim Vinet dit Larente à Guillaume Vinet dit Larente, veuf de Marie-Josephe Clément dit Larivière

Vente d'une terre : de Joachim Vinet dit Larente, époux de M-Josephe Clément dit Larivière, frère, beau-frère et belle-sœur à Guillaume Vinet dit Larente, veuf de Geneviève-Amable Langlois dit Traversy, époux présentement de M-Josephe Labrosse, frère, beau-frère et belle-sœur (Notaire : Louis Thibaudeau, [1793-1822])

[Dimension : 1,5 x 24]

Borné au nord par : aux représentants de feu Joachim Jamme dit Carrière (262)

Borné au sud par : Guillaume Vinet dit Larente (263, sud)

À la suite de cette transaction et de celle du 2 mars 1793, Guillaume Vinet, veuf de Geneviève-Amable Langlois dit Traversy et époux actuel de Marie-Josephe Labrosse, devient propriétaire de l'ensemble de la concession, auparavant morcelée par un partage de succession.

Hypothèque

1802-10-31 – De Guillaume Vinet dit Larente à Feux Joachim Vinet dit Larente et Catherine Daoust

Obligation sur une terre hypothéquée : de Guillaume Vinet dit Larente, veuf de Geneviève-Amable Langlois dit Traversy, époux présentement de Marie-Josephe Labrosse, frère, beau-frère et belle-sœur, débiteurs à Feux Joachim Vinet dit Larente et Catherine Daoust, par Jean Jamme dit Carrère, tuteur des enfants mineurs du couple, créateurs (Notaire : Louis Thibaudeau, [1793-1822])

[Dimension : 3 x 24]

Borné au nord par : Jean-Baptiste Jamme dit Carrère (262)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (264)

Remarques : Dans l'acte notarié, on spécifie : « ... Pour sureté de quoi ledit débiteur a obligé et hypothequé tous ses biens généralement quelconques et spécialement une terre scise et située à la Pointe claire ... ».

Sortie de la terre de la lignée Vinet-Larente

1807-05-21 – De Guillaume Vinet dit Larente à Antoine Brault dit Pomainville

Échange d'une terre : de Guillaume Vinet dit Larente, veuf de Geneviève-Amable Langlois dit Traversy, époux présentement de M-Josephine Labrosse, frère, beau-frère et belle-sœur à Antoine Brault dit Pomainville (Notaire : Jean-Guillaume Delisle, [1787-1819])

[Dimension : 3 x 24]

Borné au nord par : Jean-Baptiste Jamme dit Carrère (262)

Borné au sud par : Joachim Vinet dit Larente (264) (Sortir l'historique de la propriété

Remarques : Concession située à la côte Saint-Jean, ouest.

Guillaume Vinet dit Larente reprend, en échange, le lot 158 situé sur la côte de la Pointe-Claire, en bordure du lac Saint-Louis (ou du fleuve Saint-Laurent) et de sa continuation. Ce lot a une superficie de 3 arpents de front sur 28 arpents de profondeur.

Pourquoi cet échange ?

L'acte du 21 mai 1807, par lequel Guillaume Vinet et son épouse échangent leur terre de la côte Saint-Jean contre une terre située en bordure du fleuve Saint-Laurent, soulève plusieurs questions. Une analyse foncière approfondie du secteur de la côte de la Pointe-Claire permettrait sans doute d'en cerner les motivations plus précises. En attendant, divers indices permettent de dégager quelques pistes à explorer, mêlant considérations personnelles, familiales et patrimoniales.

🔍 Pistes à explorer sur les motivations de l'échange du 21 mai 1807

1. Un retrait progressif de Guillaume Vinet

Indice : Guillaume cède une terre jugée plus précieuse (accompagnée d'une soule de 1 300 livres) et transfère la charge de la pension viagère de sa belle-mère.

Piste: Cette transaction pourrait refléter une volonté de se dégager progressivement de certaines responsabilités financières et familiales. Guillaume amorcerait ainsi un retrait partiel de la gestion agricole, possiblement en raison de l'âge, d'un changement de priorités ou d'un recentrage sur des tâches plus légères.

Élément de soutien : L'acte prévoit que Guillaume conserve temporairement l'usage de certaines terres à cultiver et de matériaux, ce qui suggère une transition organisée plutôt qu'un retrait abrupt.

2. Une réorganisation successorale ou patrimoniale

Indice : L'acte prévoit que les biens mobiliers de Marie-Anne Jamme reviendront à Guillaume et à son épouse.

Piste: L'échange pourrait s'inscrire dans une stratégie plus large de répartition des biens au sein de la famille, visant à simplifier la structure foncière ou à préparer une transmission future à la génération suivante. Il s'agirait ici d'un réaménagement refléchi du patrimoine conjugal.

3. Une volonté de se libérer d'une obligation viagère

Indice : Antoine Pominville accepte de prendre en charge la pension viagère de Marie-Anne Jamme.

Piste : Guillaume pourrait avoir souhaité se délester d'une charge lourde et continue. En cédant une terre plus valorisée, il obtiendrait en retour une parcelle un peu moins étendue, mais accompagnée d'une compensation financière, allégeant ainsi son quotidien.

4. Une recherche de commodité ou de repositionnement

Indice : La terre obtenue est située en bordure du fleuve Saint-Laurent (lac Saint-Louis) et comprend des bâtiments existants.

Piste : Bien que de moindre valeur, cette terre présente peut-être des avantages pratiques : proximité du village, accès facilité aux voies de transport fluvial, potentiel commercial ou agricole plus adapté à ses besoins présents.

5. Une recomposition familiale autour de la côte Saint-Jean (Joachim Vinet-Larente)

Indice : La terre cédée est contiguë à celle de son frère, Joachim Vinet-Larente.

Piste : Guillaume pourrait avoir voulu favoriser l'expansion foncière de son frère, ou au contraire prendre ses distances par rapport à un noyau familial dense dans ce secteur. Ce choix pourrait refléter un repositionnement volontaire dans les dynamiques familiales ou une forme de transfert informel au sein de la fratrie.

6. Un avantage stratégique pour Antoine Pominville

Indice : La terre acquise par Pominville est contiguë à d'autres lots établis dans un secteur bien structuré.

Piste : Pour Antoine Pominville, cette transaction représente une opportunité de consolidation foncière. Sa disposition à verser une soulté et à reprendre une pension viagère témoigne d'un calcul patrimonial, dans une optique de long terme et d'amélioration de son assise territoriale.

ANNEXE 1

Transmission de la concession (lot 263) de François-Geoffroy Vinet-Larente située sur côte Saint-Jean dans la lignée

VINET-LARENTE François Geoffroy - (21.6.1703 - Lachine / 30.3.1760 - Pierrefonds)

(9.1.1730 - Pointe-Claire) BOISSON-SAINT-ONGE Angélique - (12.10.1704 - Lachine / 12.4.1753 - Pointe-Claire)

1 - VINET-LARENTE Marie Therese Angélique Amable - (7.11.1730 - Pointe-Claire / 25.11.1805 - Pointe-Claire)

+ (8.2.1748 - Pointe-Claire) LABROSSE Michel - Laboureur (12.10.1726 - Pointe-Claire / 9.11.1787 - Pointe-Claire)

2 - VINET-LARENTE François Marie - (28.6.1733 - Pointe-Claire / < 25.9.1797 -)

+ (23.1.1758 - Pointe-Claire) PRÉZEAU-GAUTHIER Angélique - (20.3.1739 - Pointe-Claire / 15.3.1786 - Pointe-Claire)

3 - VINET-LARENTE Guillaume Amable - voyageur (20.1.1735 - Pointe-Claire / 3.4.1786 - Pointe-Claire)

(7.1.1760 - Pointe-Claire) JAMME Marie-Anne - (16.4.1739 - Pointe-Claire / 14.10.1810 - Pointe-Claire)

3.1 - VINET-LARENTE Joachim - Laboureur (17.8.1760 - Pointe-Claire / 7.10.1812 - Pointe-Claire)

+ (10.2.1783 - St-Laurent) CLÉMENT-LARIVIÈRE Marie-Josèphe Marie-Josette - (13.3.1766 - Montréal / 7.7.1830 - L'Île-Perrot)

3.2 - VINET-LARENTE Guillaume - cultivateur laboureur (18.1.1762 - Pointe-Claire / 19.7.1824 - Pointe-Claire)

+ (28.1.1782 - Ste-Geneviève) LANGLOIS-TRAVERSY Genevieve-Amable - ((c) 1766 - / 13.4.1788 - Pierrefonds)

+ (20.10.1788 - Pointe-Claire) LABROSSE- RAYMOND Marie-Josèphe - (11.11.1770 - Pointe-Claire / 4.9.1844 - Pointe-Claire)

3.3 - VINET-LARENTE Marie Angélique - (20.4.1763 - Pointe-Claire / 27.3.1765 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

3.4 - VINET-LARENTE François - Laboureur cultivateur (31.3.1766 - Pointe-Claire / 9.12.1819 - Ste-Geneviève)

+ (4.4.1785 - Pointe-Claire) DAOUST Marie Élisabeth - (13.11.1767 - Pointe-Claire / 17.7.1858 - St-Joseph-du-Lac)

3.5 - VINET-LARENTE Marie Anne - (15.10.1769 - Pointe-Claire / 2.4.1803 - Pointe-Claire)

(4.4.1785 - Pointe-Claire) DAOUST Jean Hyacinthe - (11.6.1762 - Pointe-Claire / -)

3.6 - VINET-LARENTE Marie Angélique - (19.1.1775 - Pointe-Claire / 19.6.1838 - Montréal)

+ (23.10.1791 - Pointe-Claire) PROULX Louis - (25.6.1768 - Pointe-Claire / -)

(26.4.1803 - St-Eustache) PARENT Pierre - (28.5.1775 - Ste-Geneviève / 8.6.1833 - Montréal)

3.7 - VINET-LARENTE Joseph - (- / -)

4 - VINET-LARENTE Marie-Madeleine - (11.9.1737 - Pointe-Claire / 30.9.1737 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

5 - LARENTE Marie Madeleine - (11.2.1739 - Pointe-Claire / 18.11.1751 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

6 - VINET-LARENTE Marie-Josephe - (21.12.1743 - Pointe-Claire / 28.1.1744 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

7 - VINET-LARENTE Barthelemy Michel Amable - (16.11.1745 - Pointe-Claire / 4.12.1751 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

8 - VINET-LARENTE Barthelemy - (27.10.1747 - Pointe-Claire / 27.11.1751 - Pointe-Claire) - Sans union - Sans descendance

(19.11.1759 - Pierrefonds) THIBAULT-LEVEILLE Marie-Françoise - (16.9.1721 - Oka / 23.8.1802 - Pierrefonds)